REVUE DE PRESSE

Jeudi 16 novembre 2017

L'infographie

Hausse des créations d'entreprises en octobre 2017

51.547 créations d'entreprises en octobre 2017 soit + 2,6% sur un an

Répartition dans l'ensemble des créations

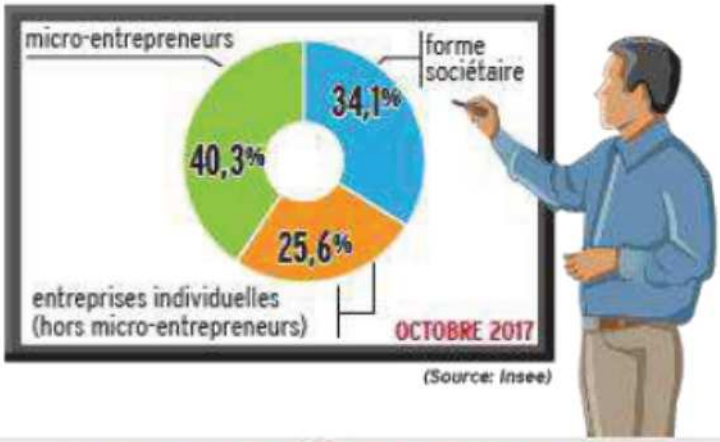

(Source: Insee)

Evolution des créations d'entreprises y compris micro-entreprises

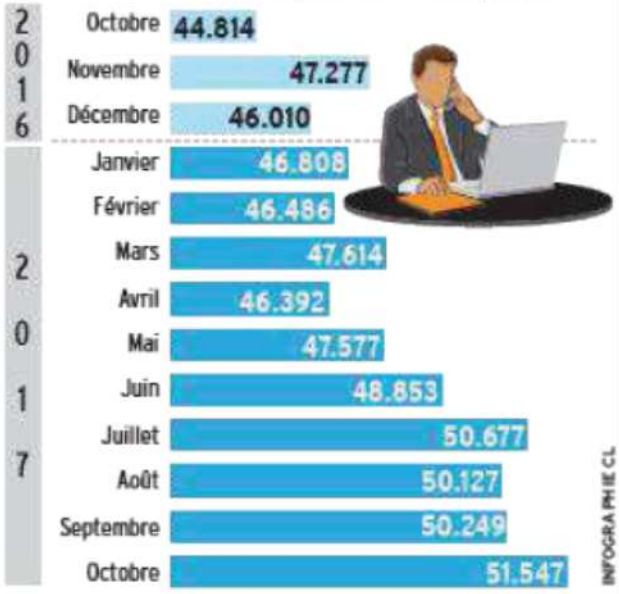

Secteurs les plus créateurs d'entreprises sur un an

Transports et entreposage	Activités immobilières	Soutien aux entreprises	Information & communication
+ 20,2%	+ 15%	+ 10%	+ 6,3%

INFOGRAPHIE CL

■ La maire de Saint-Genis-d'Hiersac vient de démissionner ■ En Charente, ils sont onze à avoir jeté l'éponge depuis 2014 ■ Du jamais vu ■ Certains élus des petites communes se disent abandonnés.

Selon Jean-Michel Bolvin, président de l'Association des maires de Charente, «être maire aujourd'hui est plus difficile qu'il y a dix ou quinze ans». Photo archives Majid Bouzzit

Charente: le coup de blues des maires ruraux

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Ils sont onze. Onze maires à avoir jeté l'éponge depuis les élections de 2014 (1). Vouzan revote ce dimanche suite à la démission de sa maire, Jacqueline Lacroix, en août. Luxé réélira des conseillers début décembre. Saint-Genis-d'Hiersac revotera pour son maire en décembre. En tout, une trentaine d'élus municipaux, maires, adjoints et conseillers, ont démissionné en Charente depuis le début de la mandature. *«Il faut ajouter les démissions déguisées: les élus qui ne viennent plus aux conseils»*, signale Jean-Michel Bolvin, le président de l'Association des maires de Charente, pour qui *«le phénomène est inquiétant»*. Il en sera d'ailleurs question au Salon des maires qui débute mardi à Paris.

Katia Rousseau. Photo archives CL

Mésentente avec l'équipe municipale, difficultés pour faire face aux baisses budgétaires, problèmes de santé..., les raisons de démissionner sont diverses. Mais marquent parfois une vie au fer rouge. Katia Rousseau a rendu son écharpe de maire de Saint-Quentin-sur-Charente en mars 2015 un an après son élection à la tête de la petite commune de Charente limousine. Elle en a encore des larmes dans la voix. En quelques mois, l'aventure s'est transformée en enfer, à cause, selon elle, de multiples tensions avec ses adjoints. Jusqu'à la dépression et la démission. *«Quand on me parle du conseil municipal de Saint-Quentin, ça continue de me faire mal, même aujourd'hui»*, confie-t-elle.

> Quand on me parle du conseil municipal de Saint-Quentin-sur-Charente, ça continue de me faire mal, même aujourd'hui.

Un stress perpétuel

La dernière maire à avoir démissionné en Charente: Michèle Gaillard, en octobre, à Saint-Genis-d'Hiersac. Elle ne s'exprime pas sur le sujet. Son premier adjoint, Francis Bertrand, lui a emboîté le pas. *«Il y avait un manque de confiance d'une partie du conseil et on ne pouvait plus continuer dans ces conditions»*, dépeint celui qui était élu depuis 2001. Des mandats qu'il ne regrette pas *«même si ça se termine en eau de boudin»*. Mais Francis Bertrand, agriculteur, le souligne: la fonction dévore le temps. *«Quand vous êtes élu, vous avez toujours un truc sur le feu, toujours une réunion à laquelle il faut vous rendre. Vous n'êtes chez vous qu'en coup de vent.»*

Jean-Michel Bovin l'admet: *«Souvent, les personnes qui ont le désir de s'investir se présentent sans bien connaître l'envers du décor et le travail que cela va demander. Or, être maire ou adjoint, ce n'est pas assister à un conseil municipal par mois.»*

Lui-même élu depuis trente-sept ans et maire de la commune nouvelle de Montmoreau, le président des maires de Charente dresse la liste des compétences obligatoires d'un élu: comptable dans un contexte où la dotation globale de fonctionnement baisse, agent de sécurité, assistant social, spécialiste des réglementations... *«Il y a une forte exigence des administrés, de plus en plus procéduriers: tout le monde veut tout, tout de suite et sans augmenter la pression fiscale*, assure l'élu. *Tout cela additionné, cela fait un stress perpétuel, à l'origine de la défaillance des maires. Beaucoup éprouvent un sentiment de solitude et d'abandon.»*

«Le mieux considéré des élus»

D'un côté, l'impression d'être sans cesse sollicités. De l'autre, la crainte de disparaître dans les nouvelles communes. Les fusions de communes et d'intercommunalités, parfois réalisées dans la douleur, peuvent peser. *«Certains maires ont peur de se faire phagocyter au sein de la communauté de communes*, observe Yolande Riou, sociologue (lire ci-contre). *Les plus pessimistes ont peur de n'être plus bons qu'à déposer des chrysanthèmes les jours de commémoration.»*

Jean-Michel Tamagna, maire de Fouquebrune depuis 2001, a rendu son écharpe en avril 2016. *«Ce qui a accéléré ma décision, c'est le refus du préfet de rattacher Fouquebrune à GrandAngoulême»*, décrit celui qui est resté conseiller municipal. Mais il avoue avoir du mal à comprendre le blues des maires. *«Malgré les baisses de budget, il y a encore de quoi manœuvrer! Dans une petite commune, le maire peut gérer le vivre ensemble. Et qu'est-ce qui empêche de s'impliquer dans la CDC?»*

> Jeter l'éponge? Ça m'a traversé l'esprit, mais je tiens à honorer mon mandat. Même si je ne dis pas que cela se fait dans la joie tous les jours.

Geoffroy Dudouit. Photo archives CL

Beaucoup de maires, aussi, racontent tenir bon. Souvent grâce à une équipe soudée. Geoffroy Dudouit, le maire de la petite commune de Saint-Sulpice-de-Ruffec, se bat avec un budget dans l'impasse, contre des lenteurs administratives et des réglementations *«trop lourdes qui pourraient être simplifiées»*. Avec son équipe, il avait mis sa démission sur la table en juillet. A-t-il déjà sincèrement pensé à jeter l'éponge? *«Ça m'a traversé l'esprit, mais je tiens à honorer mon mandat jusqu'au bout. Même si je ne dis pas que cela se fait dans la joie tous les jours.»*

Dans ce contexte, restera-t-il des gens pour se présenter en 2020? Jean-Michel Bolvin reste optimiste. *«Il y aura toujours des volontaires. Le maire reste le mieux considéré des élus: c'est lui que l'on peut interpeller en proximité... même si c'est aussi lui qu'on peut venir emmerder.»*

(1) Sylvain Loison (La Chapelle); Gérard Bouvart (Épenède); Albert Saint-Louis (La Faye); Jean-Michel Tamagna (Fouquebrune); Armand Beaufort (Luxé); Éric Vépierre (Saint-Bonnet); Michèle Gaillard (Saint-Genis-d'Hiersac); Katia Rousseau (Saint-Quentin-sur-Charente); Jacques Salliée (Villebois-Lavalette); André Fricheteau (Vindelle); Jacqueline Lacroix (Vouzan).

«Certains parlent de sacrifice»

La sociologue Yolande Riou (Repro CL) a interrogé 130 maires de communes de moins de 2 000 habitants dans le Berry avant les municipales de 2014. Elle en a tiré une étude sur les élus ruraux (1). *«Une fonction de plus en plus complexe»*, observe-t-elle.

Quelles sont les plus grosses difficultés exprimées par les maires?
Yolande Riou. Elles sont surtout liées à la nécessité d'être tout le temps disponible. Pour les élus, c'est une forte contrainte, à la fois physique et psychologique. Ils peuvent être dérangés à tout moment, leur famille peut être interpellée. La gestion de la vie de famille est très compliquée quand on est maire. Certains d'entre eux m'ont parlé de *«sacrifice»*: le mot est fort.

Le sentiment de solitude est-il aussi fort que cela chez les maires?
Oui et non. L'augmentation de la complexité de la fonction fait que beaucoup effectivement se disent *«orphelins»*, comme abandonnés par l'État. Mais cela reste à nuancer. Si certains se sentent seuls – et le disent de manière très politique aussi –, d'autres au contraire sont proactifs et frappent à toutes les portes, la communauté de communes, le conseil départemental, les associations de maires. Ils savent mobiliser toutes les ressources nécessaires. Disons qu'être maire aujourd'hui, c'est éprouver une solitude bien entourée.

Y a-t-il encore des satisfactions à être maire?
Parmi les élus qui témoignent dans mon livre, les deux tiers ont décidé de se représenter pour un nouveau mandat. Il ne faut donc pas se leurrer: c'est qu'ils y trouvent une satisfaction ! La première étant de contribuer au bien public et beaucoup d'entre eux expriment un attachement très fort à la notion de service public. La notoriété et la reconnaissance sont également appréciées. Ce qui m'a frappée aussi, c'est que pour certains, l'indemnité liée à la fonction, pour minime qu'elle soit, revêt une importance. Des agriculteurs en particulier, avec leur petite retraite, parlent de leur *«paie de maire»*. Un complément de revenus non négligeable pour eux.

(1) Yolande Riou, «Être un maire en milieu rural aujourd'hui», chez L'Harmattan.

Des plantes pour soigner la vigne

Un œnologue cognaçais, Julien Frumholtz, et un viticulteur bergeracois, François de Conti, se sont associés pour développer un biostimulant. Après huit ans d'essais, il s'avère efficace contre le mildiou et l'oïdium.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Quand il traite ses vignes contre le mildiou et l'oïdium, ses voisins ouvrent leurs fenêtres. Non seulement le produit qu'il applique sur ses rangs de cabernet, sauvignon et merlot n'est pas toxique, mais en plus, il sent bon! Au sud-ouest de Bergerac, en Dordogne, François de Conti a développé un produit efficace contre deux des maladies qui frappent le plus durement les vignes de cognac.

> Dès que j'ai vu que ça fonctionnait, je l'ai appliqué à mes 27 hectares.

Après huit années d'essais concluants, accompagné par Julien Frumholtz, œnologue cognaçais qui a installé son labo à Archiac, le viticulteur bio entame les démarches pour obtenir une autorisation de mise sur le marché. Face à la puissance des lobbies dans le domaine des pesticides, il sait que ce sera compliqué. Mais pas impossible. *«On a fait les choses dans le sens inverse. On est parti du terrain, avant d'intégrer le labo»*, indique François de Conti, 55 ans. Il n'était pas vigneron à la base, mais pilote d'ULM dans les Landes. Il s'est reconverti dans l'agriculture dans les années 80, a apporté ses services à la chambre d'agriculture de La Réunion. Avant de reprendre, en 1999, une exploitation viticole à l'abandon à Thenac: le château Belles Filles.

À l'époque, avec ses essais en tous genres, les viticulteurs alentour le regardaient un peu de travers. Aujourd'hui, ils montrent davantage d'intérêt pour ses recherches. *«J'ai réappris à lire la terre»*, explique François de Conti, qui utilise les plantes bio-indicatrices pour connaître l'état de ses parcelles. *«Preuve de la bonne santé de mes sols, j'ai une tonne de vers de terre à l'hectare*, dit-il. *En conventionnel, il y en a entre un et dix kilos.»*

«La plante est en meilleure santé»

Pour réduire ses doses de cuivre et de soufre, il a créé un biostimulant qui a un effet radical sur le mildiou et l'oïdium. Prudent, pour ne pas compromettre la phase d'homologation, le viticulteur préfère rester discret sur sa composition. *«C'est à base de PNPP, préparation naturelle peu préoccupante, comme l'est le purin d'orties. Et j'y ajoute un adjuvant à base de plantes.»* Son nom: Viti Essentia. *«Dès que j'ai vu que ça fonctionnait, je l'ai appliqué à mes 27 hectares.»*

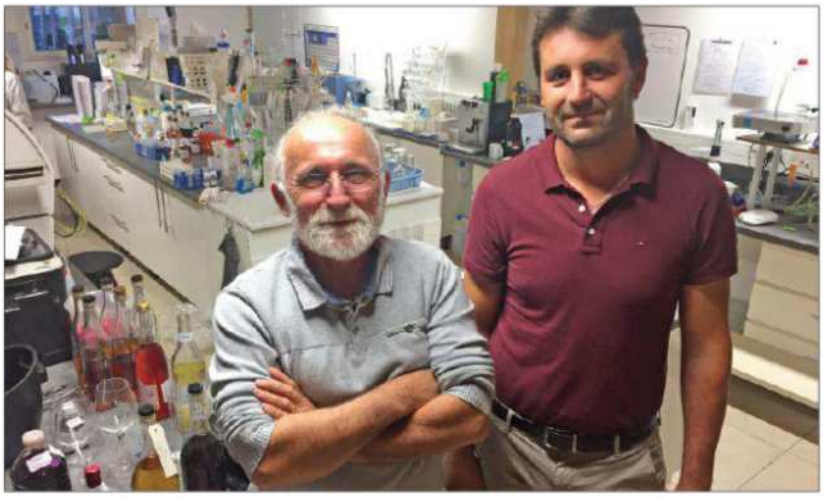

François de Conti, l'homme de terrain, et Julien Frumholtz, l'homme de sciences, créent ensemble la société «Terres du futur» pour développer un produit naturel, destiné à combattre le mildiou et l'oïdium dans les vignes. Photo J. P.

Depuis deux ans, la formule est aussi testée chez un producteur de cognac en Charente-Maritime. Résultat: *«La plante est en meilleure santé»*, constate Julien Frumholtz, qui travaille sur le produit dans son laboratoire. Comme avec l'algue développée par la société Immunerise (*CL* du 13 octobre), *«il y a un impact positif sur la maturité»*, avance l'œnologue, passé par l'université des eaux-de-vie de Segonzac. Aucun effet négatif n'a été constaté sur le rendement. Le taux d'alcool, lui, est plus élevé.

Ce produit 100% naturel, *«ça ne me coûte pas plus cher qu'en conventionnel»*, assure François de Conti: entre 200 et 250 euros l'hectare en moyenne (1). Il dit même y être gagnant puisque ses vins bio sont vendus plus chers. *«Ce qu'il faut, c'est que le viticulteur soit sensibilisé à l'utilisation. Ça nécessite une méthode, ça demande de se réapproprier son vignoble.»* Une démarche qui a tapé dans l'œil de Michel Delpon, le député LREM de Bergerac. *«Nous avons d'autres projets*, indique François de Conti. *J'aimerais, aujourd'hui, aller vers plus de recherches.»* Pour cela, vigneron et œnologue ont décidé de s'associer au sein d'une société: «Terres du futur» devrait bientôt voir le jour.

(1) Il faut compter plus en Charente où l'ugni blanc est plus sensible au mildiou et à l'oïdium.

■ La création de nouvelles installations pour le rugby sur le site de la piscine est loin d'être acquise ■ Le classement du parc François-Ier pose problème.

Parc des sports: frein sur le projet d'extension

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Les besoins étaient identifiés, le projet défini dans ses grandes largeurs, un bureau d'études, le cabinet Hémis, à... l'étude pour ficeler l'ensemble. Tout semblait aller de soi concernant le projet de rénovation et d'extension des installations, souhaité par le club de rugby de l'Union Cognac Saint-Jean-d'Angély (1) sur les futures ruines de la piscine du parc François-Ier. Il vient de prendre du plomb dans l'aile.

«Ils ont fait comme si, mais ça ne se fera pas comme ça», résume un proche du dossier, adhérent de l'association des «Amis du parc François-Ier». Ils, ce sont *«certains»* élus de l'agglo, membres du comité de pilotage de ce projet. Selon cette source, ils pensaient pouvoir s'affranchir d'un point essentiel de ce dossier, le classement du site, protégé depuis 1943 au titre des Monuments historiques. Une affirmation que s'empresse de modérer néanmoins Jean-François Hérouard, l'adjoint à l'environnement de la mairie de Cognac.

«Disons que certains silences autour de ce paramètre ont alerté, moi le premier. Comme d'autres membres de ce comité dont je fais partie, j'ai donc suggéré qu'il serait mieux de consulter les services compétents plutôt qu'aller trop vite et risquer de voir ce dossier, de bonne qualité au demeurant, retoqué à la sortie.»

Les rugbymen de l'UCS vont devoir patienter pour disposer des installations modernes que le club revendique. Photos archives CL

Un périmètre étendu

La consultation avec la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), et des Bâtiments de France, a eu lieu. À deux reprises, dont la semaine dernière où figuraient autour de la table de réunion pas moins de sept représentants de ces instances. Selon nos informations, ils ont émis de sérieuses réserves sur de nombreux points. Ce qui laisse d'ores et déjà entrevoir des lendemains compliqués pour ce projet appelé, à minima, à revoir sa copie originale. Elle comprenait de nouvelles tribunes dont certaines VIP, l'aménagement d'un parking, d'un terrain synthétique, d'un espace restauration, d'un club house, la «privatisation» possible de l'allée Guy-Gauthier et l'hypothèse de créer une nouvelle voie pour accéder au boulevard de Châtenay. Entre autres.

Il a été demandé en premier lieu au comité de pilotage à ce que l'ensemble du périmètre du parc François-Ier soit pris en compte dans ce projet. Pas seulement celui du parc des sports sur lequel les élus s'étaient appuyés, arguant du fait qu'il était possible de faire des transformations sur ce dernier sans tenir compte du classement du site, puisqu'il existait bien avant, vieux plan du XIXe siècle sorti des archives municipales à l'appui. L'argument n'a pas fait mouche.

Pour le président Lilian Tessendier, l'avenir du club dépend d'un nouvel outil de travail, a-t-il souvent rappelé. Un avenir qui est loin d'être assuré pour le moment.

«On n'est pas inquiet»

Pour voir le jour, ce projet devra prendre en compte les considérations environnementales liées au statut du parc François-Ier. Pas question donc d'envisager de couper des arbres pour ouvrir une éventuelle nouvelle voie d'accès aux futures installations. Nécessité de créer un bassin de rétention pour aménager un parking. Ou encore veiller à préserver les points de captage d'eau du site, à mettre en place de nouvelles entrées pour y accéder...

Des demandes drastiques *«dont nous allons bien sûr tenir compte. Notre volonté est de monter un projet cohérent avec l'accord de tous les intervenants, la raison pour laquelle nous les avons d'ailleurs consultés, et à notre demande»*, veut rassurer Romuald Carry, adjoint aux sport à la Ville et membre de la commission sport de l'agglo. *«On joue franc jeu. On ne cherche pas à passer en force sur ce dossier comme entendu. Une chose est certaine en tout cas. Comme on s'y est engagé auprès du club, il se fera*, affirme-t-il. *On n'est pas inquiet. Sans compter qu'on a le temps, ce ne sera pas avant trois ou quatre ans au moins.»* De quoi voir venir en effet. Comme d'y revenir malgré ses certitudes. Si aucun coût n'a pour l'instant été dévoilé, la question de qui va payer non plus.

> **Notre volonté est de monter un projet cohérent avec l'accord de tous les intervenants (...) Une chose est certaine en tout cas, il se fera.**

Et sur ce point, Michel Gourinchas lui-même, le président de l'agglo, aurait fait état de son opposition à régler une facture qui va forcément s'alourdir. Autre point épineux, si l'agglo a la compétence sport, elle n'est pas propriétaire au plan cadastral, de la future ex-piscine. Un équipement de la Ville qui lui, quoi qu'il advienne, va végéter dans son jus pour au moins les trois ans à venir. Plus encore si ce projet tombe à l'eau. Aucun plan B n'est dans les tiroirs.

(1) Lilian Tessendier, le président de l'UCS, n'a pas répondu à nos sollicitations.

Elles & ils

■ **Dominique Petit,**

l'adjointe à la culture de la ville de Châteaubernard, est pour le moins réactive. La restitution du questionnaire sur les médiathèques et bibliothèques de l'agglo à peine dévoilée (lire CL du 13/11), une des demandes principales du public a déjà été exaucée à la médiathèque de la commune. Une boîte aux livres est installée à son entrée afin de permettre de les déposer hors des heures de fermeture (Photo CL). *«On l'avait déjà prévue avant»*, sourit-elle. Ceux qui ont emprunté depuis des mois des ouvrages, DVD ou autres, peuvent donc d'ores et déjà les ramener... sans risquer les pénalités récemment instaurées en conseil municipal.

■ **Alan Turing,**

mathématicien et cryptologue britannique (Repro CL), qui a joué un rôle majeur dans la cryptanalyse de la machine Enigma, utilisée par les armées allemandes durant la Seconde Guerre mondiale, sera mis à l'honneur par la bibliothèque municipale de Cognac et l'Espace Mendès-France mercredi 29 novembre, dans le cadre des animations «Images de science, sciences de l'image», avec une projection du documentaire «La drôle de guerre d'Alan Turing» à 18h30. Entrée gratuite sur inscription au 05 45 36 19 50.

■ **Cani'kazes,**

le club d'éducation canine, organise un concours d'agility au bénéfice du Téléthon, ce dimanche 19 novembre à partir de 8 heures au centre équestre de Boussac situé à Cherves-Richemont. À l'issue des épreuves, la remise des prix aura lieu aux environs de 17 heures.

Nanoug repose son univers coloré à Châteaubernard

La peintre, référence chez les enseignants, revient pour une expo. Elle comprendra deux œuvres réalisées avec les enfants de la commune.

Après 2009, Nanoug est de retour à la médiathèque. Une artiste aujourd'hui reconnue. Repro CL

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

«Mets des couleurs dans ta vie», soumet Danièle Goguet, alias Nanoug, sur l'un de ses quatre blogs dont le succès ne se dément pas. Et des couleurs, il y en aura à foison à la médiathèque et dans les salles d'exposition de Châteaubernard où cette artiste de Fouras (17) revient présenter ses œuvres, du mardi 21 au jeudi 30 novembre.

«Nanoug'délires» et ses «zanimaux», ses «zhommes», ses «zinclassables», ou encore ses «zéquilibristes», vont s'afficher un peu partout à la grande joie du service jeunesse de la commune et de Marylène Carteron, responsable de la médiathèque. *«Je l'avais repéré en 2009, on lui avait proposé d'exposer son travail que je trouvais superbe. Ça devait être sa deuxième expo alors, elle n'était pas très connue,* se souvient-elle. *Elle a fait du chemin depuis, au-delà de ce qu'elle imaginait d'ailleurs, et on en est ravi comme de la retrouver avec son univers si particulier».*

Des ateliers avec les enfants

Un univers coloré, enfantin, plein de vie et d'entrain dont Nanoug, ancienne institutrice, a fait son quotidien, désormais artiste à temps plein pour le plus grand bonheur des enfants, des mamans, comme de ses anciens pairs d'ailleurs, qui trouvent dans son travail des foules d'idées à reproduire en classe.

Non contente de peindre, Nanoug propose aussi des ateliers sur ses blogs, des livres sur le graphisme, les arts visuels, le découpage, ses techniques... autant d'activités qu'elle est venue partager avec les enseignants et les élèves des classes de maternelle de la commune lors de deux récents ateliers calés sur deux jours dans le cadre de cette exposition. *«De superbes moments dont on a eu des retours enchantés»,* souligne ravie Dominique Petit, adjointe à la culture. Ils se sont entre autre matérialisés par des dessins des enfants sur les thèmes «Mon cœur en noir et blanc» et «Mon cœur en voyage autour du monde», que les visiteurs retrouveront rassemblés par l'artiste au cœur d'une œuvre collective également exposée.

«Une artiste enthousiaste et généreuse», souligne Marylène Carteron, avec laquelle les 6 à 10 ans adhérents à la médiathèque pourront aussi échanger mercredi 22 novembre lors d'un atelier «Peins à la manière de Nanoug» qu'elle encadrera au sein d'une médiathèque qui proposera le même jour à tous, dès 4 ans, «L'heure du conte» (15 h), avant «Moi Ming», mercredi 6 décembre, un théâtre d'ombres musical mené par la Cie Planche famille.

«Nanoug'délires», du mardi 21 novembre au jeudi 30 novembre, à la médiathèque et dans les salles d'exposition.

CHÂTEAUBERNARD

Bourse aux jouets dimanche. L'association des parents d'élèves organise une bourse aux jouets ce dimanche de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, à la salle des fêtes des Pierrières. Dépôt des jouets demain vendredi de 16 h à 18h30 et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Contact au 06 11 10 09 22.

La commune travaille son avance en matière de transition «zéro phyto»

A Segonzac, les feuilles mortes ne se ramassent plus à la pelle... comme dans la chanson de Prévert, même si, il y a deux ans, la municipalité a pris l'initiative d'opérer la transition vers le «zéro phyto», en accord avec la loi interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires dans les collectivités. Effective depuis le 1er janvier dernier.

Dans ce cadre, les agents des services techniques de la Ville ont été équipés de différents outils et matériels dernier cri: balayeuse-désherbeuse, désherbeur thermique à air chaud pulsé, et le bras articulé du tracteur faucheuse-débroussailleuse de la commune a été changé. *«Cet engagement au zéro phyto a bien sûr un coût en terme de personnel et de temps passé. C'est beaucoup plus rapide et plus facile de pulvériser du désherbant, que d'enlever les mauvaises herbes à la main ou mécaniquement»*, pointe Stéphane Lutti, responsable des services techniques. *«Pour un même résultat, la main-d'œuvre est multipliée par six !»*

La toute nouvelle balayeuse désherbeuse tractée est opérationnelle. Photos CL

Les feuilles mortes ne se ramassent plus à la pelle, mais au souffleur.

Une demi-journée par semaine est uniquement consacrée au nettoyage de la voirie, effectué par toute l'équipe en binômes. *«Tous les déchets végétaux récoltés sont valorisés, recyclés en compost ou servent au paillage des massifs»*, poursuit Stéphane Lutti. Grâce à la demande de subvention, dont le dossier a été monté par responsable des services techniques, l'agence de l'eau Adour-Garonne dont dépend la commune, a octroyé une aide financière permettant de s'équiper en matériel neuf. Et le travail ne manque pas, pour les agents de la commune qui œuvrent aussi à l'entretien du parc locatif, soit environ cinquante logements et commerces, des bâtiments publics, des réseaux d'eaux usées et de la station d'épuration...

Grâce à la mobilisation de tous les acteurs au quotidien autour du respect de l'environnement, du développement durable, du maintien du patrimoine et du fleurissement de la commune, Segonzac a reçu le label «Villes et villages fleuris» et obtenu sa deuxième fleur en 2013. Distinction revalidée en 2016.

Michel SCHAFFTER

■ La France a décroché hier la Coupe du monde de rugby 2023 ■ A la surprise générale ■ Battue, l'Afrique du sud dénonce un processus opaque.

La planète rugby en France

La France, pourtant non recommandée par World Rugby, a été choisie hier pour organiser en 2023 la deuxième Coupe du monde de rugby de son histoire, après celle de 2007, coiffant sur le fil le favori sud-africain, qui a dénoncé un processus devenu «*opaque*» ces deux dernières semaines.

Les Français avaient donc raison de se montrer optimistes: à Londres, les votants n'ont pas suivi les recommandations de World Rugby, le 31 octobre, de confier la compétition à l'Afrique du Sud, qui l'avait eue en 1995.

La France accueillera donc en moins d'un an deux compétitions mondiales majeures: à la Coupe du monde de rugby en septembre-octobre 2023 succéderont en août 2024, les jeux Olympiques de Paris.

Le dossier français, pourtant classé deuxième du rapport d'évaluation (derrière l'Afrique du Sud, l'Irlande étant troisième), a convaincu les fédérations et confédérations membres du conseil de World Rugby dès le premier tour: il y a récolté 18 voix (contre 13 pour l'Afrique du Sud et 8 pour l'Irlande), et 24 au second, contre 15 pour l'Afrique du Sud.

Une décision difficile à avaler pour l'Afrique du Sud, candidat malheureux pour la quatrième fois de suite (après 2011, 2015 et 2019).

«*World Rugby a conduit un processus exhaustif et transparent pendant quinze mois pour identifier la meilleure nation* (pour organiser la Coupe du monde). *Ce processus est devenu totalement opaque ces deux dernières semaines*», a déclaré dans un communiqué Jurie Roux, directeur général de la Fédération sud-africaine. Il a cependant exclu de porter toute réclamation: «*Nous avons toujours dit que nous respecterions le processus et nous estimons désormais qu'il est clos.*»

Bernard Laporte pouvait avoir le sourire en saluant hier le président de World Rugby Bill Beaumont. Photo AFP

> **Je suis fier. Merci à World Rugby qui a fait beaucoup même s'il y a eu des incompréhensions.**

World Rugby dément toute «humiliation»

«*Je suis fier. Merci à World Rugby qui a fait beaucoup, même s'il y a eu des incompréhensions*», a déclaré de son côté à Londres le président de la Fédération française de rugby (FFR), Bernard Laporte, qui était en 2007 sélectionneur du XV de France.

«*Nous avons un dossier qui a été solide, nous ferons de notre mieux et je peux vous garantir que ce sera une Coupe du monde réussie*» a ajouté Laporte, visé par une enquête diligentée par le ministère des Sports pour des soupçons de favoritisme. Ses conclusions sont attendues d'ici quelques semaines. La France, comme l'Irlande, avait en effet critiqué avec véhémence le rapport d'évaluation qui pointait notamment des carences en termes d'infrastructures (stades, hôtels, transports) par rapport à l'Afrique du Sud. Laporte avait également été stupéfait que la France et l'Afrique du Sud soient classés à égalité au niveau de la sécurité. Avant de coucher par écrit ces récriminations dans un courrier officiel adressé à World Rugby, lui demandant de modifier le rapport. L'organe qui gère le rugby mondial ne l'avait pas fait, et la décision des votants hier constitue un camouflet pour lui.

«*Regardez les faits, seulement un tiers des votes suivaient l'avis de la recommandation. Cela parle de lui-même*», a ainsi réagi Philip Browne, le directeur exécutif de la fédération irlandaise, en visant implicitement World Rugby. Son président, l'Anglais Bill Beaumont, a cependant nié toute «*humiliation*». «*J'ai été impliqué dans une candidature anglaise* (en 2007) *qui n'avait récolté que trois voix* -- dont deux anglaises -- *donc je peux comprendre la déception* (de l'Afrique du Sud)» a ajouté Beaumont, qui avait placé le 31 octobre l'Afrique du Sud «*clairement en tête*».

Outre les infrastructures, l'autre point fort annoncé du dossier français était financier, avec des revenus reversés à World Rugby (et donc aux fédérations nationales) estimés à quelque 300 millions d'euros.

«On s'est battu comme des chiens pour l'avoir»

Laura Flessel (ministre des Sports). «On est fiers. Cela montre une nouvelle fois que la France sait organiser les grands événements. Ce sera un an avant les JO, l'international aura à nouveau les yeux rivés sur la France. Cela permettra aussi de valoriser le rugby. Merci à la fédération et aux villes qui ont joué le jeu».

Sébastien Chabal (ex-troisième ligne du XV de France). «Nous sommes heureux, nous nous sentons beaucoup mieux. Nous avons beaucoup de travail encore car nous avons promis la meilleure Coupe du monde jamais organisée. (...) Cette Coupe du monde sera importante pour la France mais aussi pour le monde du rugby car elle va générer de l'argent pour continuer à développer le rugby à travers le monde. C'est la victoire du rugby français. Cette Coupe du monde va remettre la lumière sur notre sport. Il faut être lucide, ces dernières années on a perdu des jeunes et des licenciés. Cela va les faire revenir et tout ce qui a été mis en place pour les accompagner va faire que notre terreau va être arrosé, des pousses vont pousser et notre équipe de France sera meilleure.»

Claude Atcher (directeur de la candidature française à l'organisation du Mondial-2023). «Je pense que quand Bernard Laporte est arrivé, on a tous pris la responsabilité de ramener cette Coupe du monde pour le rugby français, pour le rugby professionnel, le rugby amateur, pour les fans. On s'est battu pendant huit mois comme des chiens. Cela a été difficile, vous ne pouvez pas vous imaginer. On a tenu, jusqu'à cette nuit encore. On rencontrait des présidents pour les convaincre que notre dossier était le meilleur. Quand on nous demandait si on n'était pas arrogant... On ne va pas jouer un match si on pense qu'on est moins bon que les autres. On a monté un dossier qui, en termes de qualité, était le meilleur.»

Mohed Altrad (président de Montpellier). «C'est aujourd'hui une belle victoire, prometteuse pour le rugby français professionnel bien sûr, mais aussi amateur. L'organisation de la Coupe du monde en France permettra de développer les pratiques sportives, en particulier chez les jeunes.»

Les neuf stades retenus

Voici les neuf stades retenus pour la 10e Coupe du monde 2023 de rugby, qui sera organisée par la France. La ville de Paris n'accueille pas de match mais est considérée comme une ville-hôte.

Bordeaux (stade Matmut Atlantique). Capacité: 42.000 places. **Lille** (stade Pierre-Mauroy). Capacité: 50.000 places. **Lyon** (Parc OL). Capacité: 59.000 places. **Marseille** (stade Vélodrome). Capacité: 67.400 places. **Nantes** (stade de La Beaujoire - Louis-Fonteneau). Capacité: 37.500 places. **Nice** (Allianz Riviera). Capacité: 35.000 places. **Saint-Denis** (Stade de France). Capacité: 81.300 places. **Saint-Etienne** (stade Geoffroy-Guichard). Capacité: 42.000 places. **Toulouse** (Stadium municipal). Capacité: 33.150 places.

■ **XV DE FRANCE**

Les 31 pour l'Afrique du Sud

Le talonneur Camille Chat, titulaire mardi avec le XV de France face à la Nouvelle-Zélande dans un match entre réserves (23-28), a été appelé pour préparer le test-match face à l'Afrique du Sud samedi, contrairement au deuxième ligne Yoann Maestri, a annoncé hier l'encadrement. Le Racingman est le seul joueur promu dans un groupe de 31 dévoilé trois jours après un plus large revers du XV type face à l'équipe première des All Blacks (38-18).

Chat, qui prend la place de Christopher Tolofua, ne sera pas le seul à enchaîner: l'arrière Scott Spedding, l'ailier Gabriel Lacroix, le centre Henry Chavancy, l'arrière ou ailier Hugo Bonneval, l'ouvreur François Trinh-Duc, le troisième ligne Sekou Macalou, le troisième ligne Fabien Sanconnie, le deuxième ligne Romain Taofifenua, qui ont tous joué au Parc OL, rentrent également à Marcoussis pour poursuivre la tournée d'automne.

Le groupe des 31. Avants (17): Judicaël Cancoriet (Clermont), Camille Chat (Racing 92), Paul Gabrillagues (Stade Français), Kevin Gourdon (La Rochelle), Guilhem Guirado (Toulon), Paul Jedrasiak (Clermont), Anthony Jelonch (Castres), Daniel Kotze (Castres), Sekou Macalou (Stade Français), Clément Maynadier (Bordeaux-Bègles), Louis Picamoles (Montpellier), Jefferson Poirot (Bordeaux-Bègles), Fabien Sanconnie (Brive), Rabah Slimani (Clermont), Romain Taofifenua (Toulon), Sébastien Taofifenua (Bordeaux-Bègles), Sébastien Vahaamahine (Clermont). Arrières (14): Mathieu Bastareaud (Toulon), Anthony Belleau (Toulon), Hugo Bonneval (Toulon), Henry Chavancy (Racing 92), Geoffrey Doumayrou (La Rochelle), Mans Ducuing (Bordeaux-Bègles), Antoine Dupont (Toulouse), Yoann Huget (Toulouse), Gabriel Lacroix (La Rochelle), Damian Penaud (Clermont), Baptiste Serin (Bordeaux-Bègles), Scott Spedding (Clermont), Teddy Thomas (Racing 92), François Trinh-Duc (Toulon)

■ **TOP 14**

Maestri quatre ans à La Rochelle

Le deuxième ligne international Yoann Maestri, en fin de contrat avec Toulouse, a signé un contrat de quatre ans, soit jusqu'en 2022, avec La Rochelle, qui a officialisé hier son arrivée la saison prochaine. Le joueur de 29 ans (2,01 m, 118 kg), capitaine de l'Équipe de France B battue (28-23) par son homologue néo-zélandaise mardi à Lyon, évoluait depuis neuf saisons au Stade Toulousain, après avoir été formé à Toulon.

Nucléaire: à la COP23, Macron brandit la menace du charbon

Accélérer dès aujourd'hui la fermeture des centrales nucléaires françaises *«condamnerait»* le pays à recourir au charbon, a déclaré hier Emmanuel Macron devant la conférence climat de l'ONU à Bonn.

Début novembre, le gouvernement avait admis que la France ne pourrait vraisemblablement pas réduire à 50% dès 2025 la part du nucléaire dans la production d'électricité, un objectif prévu dans la loi de transition énergétique de 2015. *«Il faut travailler sur l'accélération des énergies renouvelables et si nous voulons qu'elles continuent à se développer, on doit avancer sur le stockage»* de l'énergie, a dit le chef de l'État.

Fin des centrales à charbon en 2021

Pour Greenpeace France, Emmanuel Macron *«vient de se livrer à une instrumentalisation de la tribune climatique pour défendre les intérêts du nucléaire»*.

Emmanuel Macron a aussi confirmé la fermeture des dernières centrales à charbon françaises d'ici à la fin 2021. Il en reste quatre, exploitées par Électricité de France (centrales de Cordemais en Loire-Atlantique et du Havre) et Uniper (Gardanne et en Moselle).

Au niveau européen, il s'est de nouveau dit en faveur d'*«un prix plancher du CO2»*: *«Je suis favorable à ce que nous puissions acter d'un prix à 30 euros la tonne.»*

«Compenser» le retrait américain de l'accord

Emmanuel Macron a par ailleurs appelé l'Europe à compenser le manque de financements du Groupe d'experts du climat de l'ONU, lié au retrait américain.

Le Giec, chargé de produire une synthèse régulière des connaissances, *«est aujourd'hui menacé par la décision des États-Unis de ne pas garantir les financements»*, a dit Emmanuel Macron . *«Je souhaite donc que l'Europe se substitue aux Américains et je veux vous dire que la France sera au rendez-vous.» «Je peux vous garantir qu'à partir de 2018, pas un centime ne manquera au GIEC pour fonctionner et continuer à éclairer nos décisions»*, a-t-il déclaré, applaudi par l'assemblée.

Selon l'Union of concerned scientists américaine, les États-Unis, qui ont toujours largement contribué à financer le Giec, sont passés d'un financement de près de 2 millions de dollars en 2016 à zéro cette année (sur un budget total de 5 millions).

Intervenue juste avant le président français, la chancelière allemande Angela Merkel a réaffirmé l'engagement de son pays dans la lutte contre le réchauffement, mais a admis ses difficultés à résoudre la question du recours au charbon.

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Les «pistes de travail» ministérielles

La CFDT a mis en ligne hier un document du ministère de la Culture évoquant des pistes de réforme notamment pour l'audiovisuel public. La publication d'extraits dans *Le Monde* lundi avait poussé la ministre Françoise Nyssen à annoncer son intention de porter plainte.

La CFDT a d'ailleurs justifié hier la diffusion de ce document notamment par ce projet de plainte. *«Ce qui nous a poussés à le faire c'est d'entendre la ministre de la Culture, en charge de la Communication, menacer de poursuites des journalistes, on ne peut pas admettre ce genre de fonctionnement dans une démocratie»*, a commenté Cécilia Rapine, secrétaire générale adjointe de la CFDT Culture.

Comme l'avait rapporté *Le Monde*, le document s'intitule «contribution ministérielle aux travaux du CAP 2022», un comité piloté par Matignon et chargé de proposer des réformes et économies à tous les niveaux.

Cette synthèse évoque plusieurs propositions plus ou moins radicales, qui ont réveillé des inquiétudes récurrentes au sein du service public. Elles incluent la création d'une holding qui regrouperait les sociétés du secteur, une hypothèse pourtant régulièrement rejetée par ses principaux dirigeants. Mais aussi un *«rapprochement»* des réseaux de France 3 et de France Bleu, la fermeture des bureaux régionaux de France 2, l'arrêt de France Ô (chaîne de France Télévisions dédiée aux Outre-mers) ou encore la fin d'une diffusion hertzienne de France 4 et de la radio Le Mouv, qui passeraient à un modèle exclusivement numérique, sans oublier une *«reconfiguration»* des orchestres de Radio France.

Photo AFP

Si toutes ces pistes étaient mises en œuvre *«on serait quasiment à 5.000 disparitions d'emplois du ministère de la Culture, c'est inadmissible»*, a affirmé la CFDT, s'insurgeant au passage contre l'absence d'information des agents du ministère au sujet des propositions énoncées dans ce document. *«C'est un document préparé par l'administration qui contient des pistes de travail et rien n'a encore été validé par la ministre»*, a indiqué l'entourage de Françoise Nyssen.

Cet après-midi

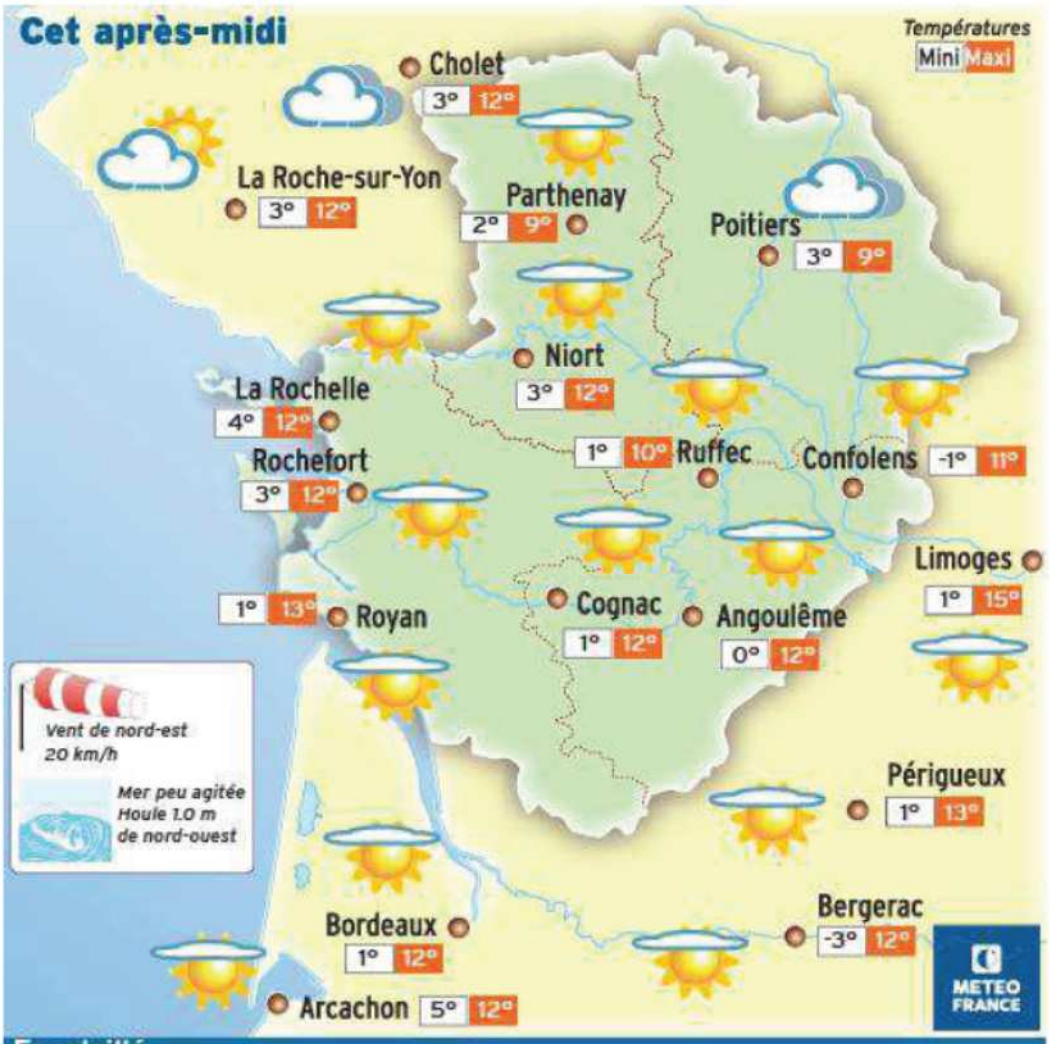

Ensoleillé.

La grisaille présente finit par disparaître en milieu de matinée, et le temps ensoleillé et frais se poursuit, avec toujours un vent de Nord-Est modéré qui vient renforcer la sensation de fraîcheur.

	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Vendredi	3° 13°	3° 14°	2° 13°	1° 12°
Samedi	4° 11°	3° 11°	2° 11°	2° 10°
Dimanche	2° 11°	2° 12°	0° 11°	1° 10°
Lundi	4° 13°	3° 13°	2° 13°	3° 12°
Mardi	8° 14°	6° 14°	5° 14°	6° 13°
Mercredi	8° 15°	7° 15°	6° 15°	7° 14°

Ces énergies fossiles qui promettent « un futur insoutenable »

CLIMAT Le charbon, et comment s'en passer, a été au cœur des débats de la COP23, à Bonn

Le président Macron et la chancelière Merkel entourent Frank Bainimarama, Premier ministre fidjien, président de cette COP23, et le jeune orateur fidjien Timoci Naulusala. AFP

Hier, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a mis en garde de nombreux responsables politiques, à l'ouverture de la séquence ministérielle de la COP23, la 23e conférence climat à Bonn, présidée par les îles Fidji : « Les marchés doivent être réorientés loin de ce qui est contre-productif, a-t-il plaidé. En 2016, un montant estimé à 825 milliards de dollars a été investi dans les énergies fossiles et les secteurs générant des émissions élevées (de gaz à effet de serre). Nous devons cesser de parier sur un futur insoutenable mettant en danger économies et sociétés ». Et le représentant des Nations Unies de conclure : « Le changement climatique est la menace déterminante de notre temps ».

À la tribune, le président français, lui, a parlé budget, appelant l'Europe à compenser le manque de financements du Groupe d'experts du climat de l'ONU, lié au retrait de Washington. Le GIEC, chargé de produire une synthèse régulière des connaissances, « est menacé par la décision des États-Unis de ne pas garantir les financements (1) », a dit Emmanuel Macron. « Je souhaite que l'Europe se substitue aux Américains et je veux vous dire que la France sera au rendez-vous ».

Merkel, le charbon et l'emploi

Angela Merkel a quant à elle salué « l'importance de l'action climatique » de villes et d'entreprises américaines « dans de vastes zones aux États-Unis, en dépit de la décision du président Trump de quitter l'accord de Paris ».

Mais la chancelière allemande, qui fut par le passé ministre de l'Environnement et qui présida la première COP à Berlin en 1995, a admis ses propres difficultés à régler la question du recours allemand au charbon, l'énergie fossile la plus polluante. « Cette question joue un rôle central dans les pourparlers actuels sur la constitution d'un gouvernement (de coalition en Allemagne). [...] Il s'agit aussi de questions sociales et d'emplois, lorsque par exemple il est question de réduire le charbon », a-t-elle dit.

Plus de 150 ministres et responsables gouvernementaux – dont 25 chefs d'État ou de gouvernement – doivent se succéder jusqu'à demain à la tribune. D'ici à 2100, largement à cause du retrait des États-Unis de l'accord de Paris, la hausse de la température mondiale atteindra 3,2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, contre 2,8 °C s'ils respectaient leurs engagements initiaux, selon une étude du groupe de recherche Climate Action Tracker publiée mercredi.

La représentante des États-Unis doit s'exprimer cet après-midi. Judith Garber, secrétaire d'État adjointe aux océans et aux affaires scientifiques et environnementales, remplacera au dernier moment le sous-secrétaire d'État aux Affaires politiques Thomas Shannon, retenu, indique son gouvernement, par « une urgence familiale ».

(1) En 2016 encore, les États-Unis avaient versé près de 2 millions de dollars au GIEC (sur un budget total d'environ 5 millions).

« Je vois la mer avaler des villages »

Avant le début des interventions politiques, un Fidjien de 12 ans, Timoci Naulusala, dont le village a été dévasté en 2016 par un cyclone majeur, était venu interpeller le monde. « Mesdames et messieurs, que pouvez-vous faire ? Je m'asseois, chez moi, je regarde les informations et je vois la mer avaler des villages, grignoter les côtes, déplacer notre peuple [...] Pourquoi ? Que faire ? Le changement climatique va rester, à moins que vous fassiez quelque chose », a-t-il plaidé, très applaudi.

Les produits phyto, le quotidien du vigneron

La filière vin est grosse consommatrice de produits phytosanitaires. Suivant ses choix et le prix de vente de ses vins, le vigneron adopte des alternatives plus douces

Nombre moyen de traitements phytosanitaires par parcelle selon le vignoble en 2013 :

Données : Agreste (enquête nationale 2013)

infographie

Une moyenne de 19 traitements en 2013 :

- 8 anti-mildiou
- 7 anti-oidium
- 2 insecticides
- 2 herbicides

3 grandes familles de produits **phytosanitaires**

1 Les fongicides

Anti-mildiou. Maladie favorisée par la pluie, l'humidité et la chaleur. Le mildiou attaque les feuilles et les grappes, affectant la photosynthèse et provoquant un retard de maturité et une baisse du degré alcoolique.

Anti-oidium. L'oïdium se développe par temps chaud et atmosphère humide. Il peut provoquer des pertes de récolte et une baisse de la qualité du raisin en réduisant sa teneur en polyphénols et en sucre.

2 Les insecticides

La lutte obligatoire contre la cicadelle de la flavescence dorée explique plus de la moitié des traitements dans les vignobles français.

3 Les herbicides

Leur utilisation est en régression au profit de deux pratiques alternatives : l'enherbement entre les rangs et le travail mécanique du sol.

Les pratiques dans le vignoble bordelais

Fongicides

88 % *des surfaces traitées au soufre (oïdium)*

84 % *des surfaces traitées au cuivre (mildiou)*

Herbicides

19 % *des surfaces sans traitement herbicide*

81 % *des surfaces associent le travail mécanique du sol et les herbicides*

Insecticides

9 *hectares sur 10 reçoivent un traitement*

CÉSAR COMPADRE
c.compadre@sudouest.fr

C'est peu dire que les produits phytosanitaires (phytos) utilisés en agriculture et viticulture occupent le devant de la scène, mobilisant associations, pouvoirs publics et professionnels. L'annonce au printemps 2016, par les décideurs bordelais, de la sortie à terme de leur utilisation a marqué les esprits. Mais au-delà de toute approche polémique, partisane ou critique, qu'entend-on exactement par « produits phyto » ? À quoi servent toutes ces molécules chimiques ? Pour chaque famille d'entre elles – fongicide, insecticide, herbicide – quelles sont les méthodes alternatives ? Pourquoi le coût de ces dernières est-il un frein ? Voyage dans le sillage des pulvérisateurs (1).

Fongicides en première ligne

En 2013, en moyenne, un vigneron français a mené 19 traitements phytos (voir infographie). C'était 16 en 2010, année bien moins pluvieuse. Or, plus il pleut aux stades clefs de la vie de la plante, plus on traite. D'où des différences énormes entre vignobles : du simple au double. Ces 19 traitements occasionnent 12 passages de tracteur, car nombre de molécules sont épandues ensemble, dans le même pulvérisateur. Tout cela se passe au printemps et à l'été, quand la vigne pousse.

80 % des traitements sont des fongicides, l'élimination des champignons parasites étant de loin la préoccupation première pour mener à bien une récolte. Mildiou et oïdium sont combattus avec du cuivre – bouillie bordelaise, couleur bleu/vert – et du soufre. C'est la « base du métier ».

La boite à outils du vigneron est complétée par des dizaines de molécules dites de synthèse, c'est-à-dire non présentes dans la nature et conçues par l'homme. Elles sont potentiellement bien plus dangereuses, certaines étant même classées CMR : cancérogène, mutagène, reprotoxique (lire ci contre). Ces produits de synthèse sont pratiques, sécurisants et puissants. Ils peuvent pénétrer dans les feuilles et la sève de la plante. D'où leur succès, malgré leur coût. « On dort mieux. Si la météo l'exige, avec un traitement tous les 15 jours (période de rémanence), mes vignes sont protégées », explique un vigneron de Saint-Émilion. Ceux qui répondent au cahier des charges de la viticulture biologique (9 % des surfaces du pays) s'interdisent ces molécules de synthèse. Une démarche courageuse mais plus dangereuse. Le cuivre n'ayant qu'un effet préventif contre le mildiou, il faut en pulvériser après chaque pluie conséquente pour ne pas courir à la catastrophe. Les bio sortent donc plus souvent leur tracteur pour pulvériser : sur l'étude de 2010, ils utilisent 17 molécules par an, soit une de plus que la moyenne générale (16). C'est un frein certain à la généralisation de la viticulture bio.

Se passer de fongicides ? « Je ne vois pas comment. Au minimum le cuivre et le soufre… La prophylaxie et une plus grande vigilance dans les vignes permettent de moins traiter systématiquement », assure un chef de culture médocain. C'est la viticulture raisonnée.

Sortir des herbicides

10 % des traitements concernent les insecticides. Seulement un quart des surfaces du pays n'en utilisent pas. Les ravageurs s'appellent les tordeuses de la grappe (eudémis, cochylis) ou la cicadelle, vecteur de la flavescence dorée. Pour les premières, il existe une alternative douce, appelée confusion sexuelle (perturbés par des phéromones, les ravageurs ne sévissent pas). Cher, ce système est réservé aux grands vins. Pour le second ? La maladie de la flavescence dorée, qui existe presque partout, est si dangereuse que c'est le préfet qui impose des traitements d'insecticides pour tous, sur des zones ciblées. Régulièrement, ils occasionnent des procès intentés par des vignerons refusant de s'y soumettre.

> « Travailler le sol mécaniquement, c'est des heures de travail et du gasoil… mais la vigne revit »

Dernière famille, les herbicides, dont le « fameux » Roundup (le glyphosate étant le principe actif). 80 % des vignes du pays y font plus ou moins appel. Suivant les choix techniques, on peut en effet désherber toute la parcelle ou seulement une partie du rang. Comme le sait tout particulier ayant un jardin, c'est facile et bon marché. L'alternative est connue : la binette ! Un directeur des Graves explique. « J'ai arrêté les herbicides, le sol revit, c'est magnifique. Mais à quel prix ! Une dizaine de passages de tracteurs avec des outils spécifiques sont nécessaires pour travailler mécaniquement le sol. Plus la rémunération du personnel, le gasoil…»

Sur le terrain, plus le vin est difficile à vendre, plus le désherbage résiste. Une question de moyens. Comme pour l'achat de pulvérisateurs plus performants, les pouvoirs publics subventionnent parfois cette sortie des herbicides.

(1) L'essentiel des données utilisées ici provient de deux enquêtes d'envergure (2010 et 2013) menées par le service statistique du ministère de l'Agriculture, agreste.agriculture.gouv.fr

Pesticide, CMR : le poids des mots

Sur un sujet si passionnel, les mots choisis ne sont pas neutres. Trois synonymes se dégagent. L'industrie chimique parle de « produits phytopharmaceutiques », allusion aux médicaments que chacun a chez lui ; c'est pareil pour les plantes. Les administrations préfèrent le plus souvent « phytosanitaires », un terme plus neutre, d'où notre choix aussi de l'utiliser pour cet article. « Pesticide » est plus polémique. Venant de l'anglais « pest » (animal, insecte nuisible) et du suffixe « cide » (tuer, en latin), le mot percute et n'a besoin de personne pour inspirer la crainte. Comme de plus, il est plus court à écrire, il a la faveur des gazettes. Un autre terme est arrivé récemment dans l'univers viticole : CMR. Les produits classés cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques sont les plus dangereux. Des conseillers techniques proposent aux vignerons des programmes de traitements sans en utiliser. Le Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB) publie une liste sur son site, tout en proposant des produits de substitution moins nocifs.

Y aura-t-il suffisamment d'électricité cet hiver ?

ÉNERGIE Cet hiver s'annonce « un peu moins difficile » pour l'alimentation électrique de la France que celui de l'année dernière, marqué par des fermetures de nombreuses centrales nucléaires, a déclaré hier le président du gestionnaire du réseau. L'hiver dernier avait été difficile en raison de l'arrêt d'un nombre important de centrales nucléaires d'EDF et d'une forte vague de froid. Les salariés se sont montrés moins catégoriques. Les élus du comité central d'entreprise (CCE) d'EDF ont alerté hier sur les « risques » de coupures électriques cet hiver du fait notamment d'une capacité réduite des moyens « pilotables », qui servent à ajuster la production en cas de forte demande, et du manque d'investissements.

Pesticides : nous devons être des lanceurs d'alerte

Michel Tricoche, maire de Ruelle-sur-Touvre

Il ne se passe pas une journée sans que le sujet des pesticides, fongicides et autres produits cancérigènes ne soit évoqué dans vos pages, sur les ondes des radios ou des télés nationales... Maire de Ruelle-sur-Touvre, j'ai pris la responsabilité le 17 mars 2017 de publier un arrêté interdisant l'épandage des produits phytosanitaires à moins de 50 mètres des habitations. J'avais été interpellé par plusieurs riverains qui se plaignaient d'un certain manque de savoir-vivre de leur voisin exploitant.

Je me doutais que mon arrêté serait rejeté. L'important était ailleurs. Je souhaitais interpeller les autorités compétentes et lancer le débat auprès d'un large public. En tant que maire, nous ne pouvons pas rester les bras ballants alors que nos administrés nous interpellent sur un sujet de santé publique. Nous ne pouvons pas, comme l'État le fait depuis trop longtemps, fermer les yeux et attendre patiemment que les choses se tassent avec l'appui de lobbys aux discours bien huilés... Comment comprendre des « mesurettes » qui limitent l'épandage de ces produits, reconnus donc officiellement comme étant dangereux, aux portes des établissements publics alors que le danger, lui, ne s'arrête pas là ? Soyons honnêtes jusqu'au bout, je sais bien que la distance des 50 mètres n'est pas en soi une solution : elle rogne d'une part les terres des exploitants mais, surtout, elle ne peut rien face au vent, aux conditions météo, aux types de produits utilisés.

Cet arrêté avait vocation à interpeller et je compte poursuivre ce travail dans l'intérêt de mes administrés [...] Il ne s'agit pas de montrer du doigt untel ou untel mais de trouver des solutions concrètes, tout en restant à notre niveau de compétence. Le préfet nous l'a d'ailleurs rappelé en rejetant l'arrêté ; les maires n'ont pas compétence à traiter de ces sujets qui relèvent exclusivement du ministre de l'Agriculture. Je reconnais volontiers d'ailleurs mon incapacité, en tant que maire, à juger de la toxicité des produits, de la qualité des machines employées, du bien-fondé des usages, etc. Mais j'attends aujourd'hui que l'État, a priori compétent et neutre, prenne ses responsabilités avec la nomination d'un médiateur.

> « Doit-on laisser mourir des exploitants inconscients ou victimes d'un système bien ancré ? »

Dès à présent cependant, et parce que l'État est silencieux depuis déjà trop longtemps, j'invite les exploitants, comme ils l'ont d'ailleurs proposé, à se mettre autour d'une table et à échanger avec leurs voisins. La résolution des conflits passe aussi par plus de dialogue. J'ai bien conscience de la problématique globale d'un juste équilibre entre une agriculture pourvoyeuse d'emplois et la santé de la population en général, agriculteurs compris. La question de nos modes et habitudes de consommation est bien sûr centrale...

« Doit-on fermer les yeux ? »

Je m'interroge. Doit-on continuer à laisser mourir des exploitants inconscients ou victimes malgré eux d'un système trop bien ancré ? Doit-on fermer les yeux sur un risque sanitaire aujourd'hui connu et même dénoncé par des médecins ? Ne peut-on envisager en amont une procédure concertée à l'échelle nationale pour inciter à des pratiques raisonnées, interdire, protéger ou informer ? Doit-on laisser faire au motif que de puissants lobbys s'opposent à toute forme d'évolution réglementaire ? Nous ne sommes plus loin du scandale sanitaire tant les récentes affaires ouvrent la voie à une nouvelle jurisprudence : le cas de Paul François, en Charente, en est la parfaite illustration.

Maires, citoyens... Il me semble important de nous positionner en lanceurs d'alerte. D'interpeller, d'exiger des médiateurs, de poser des questions, de solliciter des études neutres, d'être à l'écoute du monde agricole et de changer nos pratiques. Mobilisons-nous avant qu'il ne soit trop tard...

CONSOMMATION

Calculez facilement l'augmentation de votre loyer

L'Institut national de la consommation (INC) propose un service en ligne permettant de calculer les hausses de loyer appliquées par son bailleur. Pour utiliser ce simulateur, il suffit d'indiquer la date de la signature du bail, l'indice de référence des loyers et le montant de loyer sur www.conso.net/content/calculez-l'augmentation-de-votre-loyer . ILLUSTRATION « SUD OUEST »

Une cagnotte pour aider la victime

FAITS DIVERS Une campagne de dons est lancée pour payer un avocat à la fillette victime d'attouchements la semaine dernière

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Elle se prénomme Amandine, mais ne donnera pas son nom. Cette habitante de Châteaubernard se présente comme « une des meilleures amies » de la mère dont la fille a été agressée sexuellement la semaine dernière, au complexe des Vauzelles, par un employé de Grand-Cognac. « Une fois l'émotion passée, je ne savais pas trop quoi faire pour aider, alors j'ai décidé de lancer une campagne de dons. »

C'est la plateforme Internet Leetchi qui héberge cette initiative. Il est possible de la trouver sous l'intitulé « Aide financière à la famille de la victime gymnaste cognaçaise ». « C'est une famille normale, mais qui ne roule pas sur l'or, précise Amandine. Alors j'espère que ce geste pourra les aider. » Le paiement est totalement sécurisé. « J'ai ajouté l'option de l'anonymat, comme ça n'importe qui peut donner, sans que son nom apparaisse. Toutes les sommes sont bonnes à prendre. »

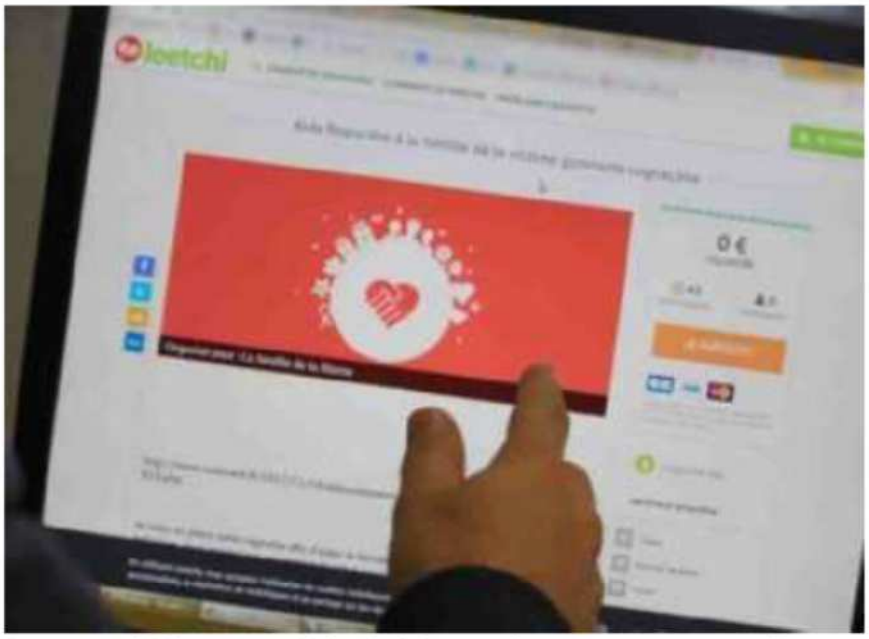

Sur Leetchi, il est possible de faire un don anonyme. La collecte prendra fin dans quarante-trois jours. PHOTO J.G.

« Tout le monde m'en parle »

Une initiative qui touche Laurence. Il s'agit de la maman de la petite fille de 9 ans ayant dénoncé des attouchements. Elle ne témoignera pas sous son vrai prénom : « Ceux qui me connaissent savent qui je suis, raconte-t-elle. Mais dans la rue, tout le monde me parle de ça. » On comprend alors, par son émotion, que ces apparentes bonnes intentions pèsent parfois lourd sur le quotidien de la famille. « Notre vie est un peu chamboulée, assure Laurence. À l'école, tous les camarades de ma fille savent ce qu'il s'est passé. C'est compliqué à gérer. Surtout que la police a prévu de faire une nouvelle audition. »

Rappelons que le mis en cause, un agent de l'Agglo, aurait avoué les faits. Cet homme de 53 ans, connus pour des faits similaires datant d'il y a plus de dix ans, a été placé en détention provisoire. « Ma fille est au courant, et il a fallu que je lui explique ce que voulait dire "détention provisoire", précise sa mère. Mais son comportement a changé depuis les faits, mercredi dernier [le 8 novembre, NDLR]. Elle est vraiment bouleversée. Nous avons voulu consulter un pédopsychiatre mais il n'y a que des hommes dans le secteur. Et les rapports avec eux sont très compliqués aujourd'hui. »

Un psychologue en renfort

Toutefois, une association d'aide aux victimes a pu aiguiller vers une professionnelle de l'hôpital de jour, qui devrait bientôt recevoir l'enfant. Et les parents ont engagé un avocat : « Nous ne sommes pas une famille défavorisée et nous n'avons pas droit à l'aide juridictionnelle. Mais les petits gestes sont les bienvenus pour couvrir les frais de justice. Qui peut imaginer un jour avoir à payer un avocat pour défendre sa fille dans ce genre d'affaires ? »

En attendant la suite de la procédure pénale, le foyer, qui compte deux autres enfants, espère se reconstruire : « En tout cas, je tiens à remercier tous ceux qui nous soutiennent », souligne la maman, qui s'étonne de n'avoir reçu aucun message de Michel Gourinchas (maire de Cognac et président de l'Agglo) ou Pierre-Yves Briand (maire de Châteaubernard et vice-président de Grand-Cognac). « Nous sommes en train de planifier une rencontre car nous avons bien conscience de la violence des faits, rassure le premier. Nous allons mettre à disposition de la fillette et de ses parents un psychologue, s'ils le souhaitent. »

Le même dispositif sera déployé au club de gym la semaine prochaine pour les enfants et les parents souhaitant obtenir une aide psychologique.

CHÂTEAUBERNARD

Le Castel bientôt hanté...

Les Castelbaladins sont plus que prêts. PHOTO SANDRA BALIAN

Trouver une pièce taillée sur mesure pour les douze comédiens amateurs de la troupe Les Castelbaladins, l'exercice peut vite s'apparenter à un véritable casse-tête. Heureusement Bernard Cassan, comédien de l'association, écrit. La troupe a ainsi trouvé pièce à sa mesure : « Mes hommages, Mage » (2015) et « Ah ! Les parents » (2016). Cette année le groupe théâtral a jeté son dévolu sur la comédie de Marie Laroche Fermis « Bon suaire, M'sieurs Dames ! » où la mise en scène est bien sûr signée de l'infatigable Hubert Luqué. Rendez-vous est donc donné au Castel ou pour être tout à fait exact au manoir hanté le temps de trois représentations : soit demain (20 h 30), samedi (20 h 30) ou dimanche 19 novembre à 15 heures. Clotilde aux intentions malveillantes va venir perturber la douce quiétude qui pouvait régner dans la demeure de tantine et tonton à grand renfort de fantômes. Mais c'était sans compter sur la venue d'un fantôme, vrai celui-là...

Billetterie au 05 45 36 44 05 et au Castel (chèques et espèces uniquement).
6 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

CHERVES-RICHEMONT

Le Sivu restauration ne sera pas dissous

Francis Paumero (à gauche) et Alain Riffaud, des élus excédés par le dossier Sivu. PHOTO P.B.

Nouveau rebondissement dans le feuilleton du Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) restauration : lors de la réunion du conseil municipal de lundi dernier, les élus ont suivi Alain Riffaud, maire, qui a fait le point sur le blocage de la situation. L'avenir des quatre membres du personnel du Sivu est en effet la pierre d'achoppement du processus. «Nous sommes coincés» par l'absence de solution concernant notamment le gérant de la cuisine, agent de catégorie B. La dissolution du Sivu (délibération 2017/05-02 en date du 3 juillet) prévoyait que chaque commune aurait à gérer à sa guise la restauration scolaire, mais la charge du personnel affecté au Centre de gestion 16 aurait persisté, et serait même relevée à 150 % du coût actuel au bout d'un an.

Autre hypothèse : chaque commune (Cherves, Saint-Sulpice et Javrezac) aurait repris un employé, le quatrième (le chef) aurait été affecté au centre de gestion. Une solution impossible car lui aussi doit être affecté dans une des trois communes. En conséquence, les élus de Cherves ont annulé la délibération du 3 juillet, ce qui signifie que «le Sivu continue comme avant, et qu'on recherchera plus tard la solution». Alain Riffaud le reconnaît, «c'est reculer pour, peut-être, mieux sauter, mais il n'y a pas d'autre solution à l'heure actuelle». Ce qui, en clair, est un constat d'échec du fonctionnement du Sivu créé en 1997. «Il aurait fallu créer dès le départ un Spic, service public industriel et commercial», déclare Francis Paumero, président quelque peu découragé du Sivu.

Boulangerie

L'ouverture d'un dépôt de pain lundi est une réponse adaptée à la situation actuelle. Les élus ont cependant évoqué la possibilité de la création d'une réelle boulangerie à proximité des autres commerces du quartier de la Breuille. Cette éventualité sera étudiée et chiffrée.

Au fil des dossiers

La création d'un poste d'agent de catégorie C a été validée pour pallier l'accroissement temporaire d'activité. Le recensement de 2018 nécessite le recrutement de cinq personnes.

Les animations en faveur du Téléthon vont démarrer ce dimanche avec le concours d'agility des Canikazes au centre équestre de Boussac.

Pierre Barreteau

Un poste en contrat aidé supprimé

Le conseil municipal de lundi était particulièrement riche en sujets à débattre. À la suite des décisions de l'État de supprimer les contrats aidés, la maire Hélène Tournadre regrette d'avoir à mettre fin au contrat de Joëlle Fort qui officiait à l'agence postale et ce dès demain, une employée efficace et très appréciée de tous. Malheureusement, il ne saurait en être autrement puisque cette suppression des contrats aidés s'ajoute à la baisse des dotations. Après étude, avec le personnel en place, Hélène Tournadre a proposé la création d'un emploi d'agent administratif à temps non complet à raison de vingt heures par semaine pour une durée supplémentaire et ce, à compter du 17 novembre jusqu'au 18 avril, date à laquelle un point sera fait sur la charge de travail.

La maire Hélène Tournadre entourée des conseillers municipaux lors du conseil de lundi. PHOTO C. G.

Augmentation des tâches

Il faut toutefois tenir compte de l'augmentation des tâches à la suite des récentes décisions gouvernementales qui imposent aux mairies de se substituer aux tribunaux pour la rédaction des pacs ainsi que celle des cartes d'identité et, plus récemment, la décision de confier aux propriétaires de véhicules le soin d'éditer eux-mêmes leur carte grise lors des changements de véhicules et ce, bien entendu, à la condition expresse que tous les propriétaires de véhicules possèdent un ordinateur et pour ce faire, habitent une zone desservie par les réseaux Internet. Dans le cas contraire, les personnes concernées se tournent vers la mairie pour le faire à leur place.

Au fil des dossiers

Il a ensuite été évoqué le montant de l'indemnité à attribuer à la trésorière municipale. Du débat qui en a découlé, il a été voté à l'unanimité, moins une abstention, une baisse de 10 % soit 40 % au lieu de 50 %.

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février. Pour la première fois sur la commune, le comité des fêtes organisera, le 2 décembre, une marche de trois à quatre kilomètres dans le centre-bourg, au bénéfice du Téléthon. Sur un rythme de promenade, cette balade sera accessible à tous. Une vente de gâteaux se tiendra au niveau du terrain de foot.

Hélène Tournadre a attiré l'attention sur la boulangerie communale et plus particulièrement sur le boulanger qui recherche un repreneur afin de pouvoir prendre sa retraite. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie.

Colette Guné

Une promenade musicale

CHÂTEAUBERNARD Après vingt-et-un ans passés à la direction d'une cave coopérative à Sancerre, l'œnologue Fabrice Robineau a voulu « changer d'horizon ». Installé dans la ZAC de Bellevue depuis le mois de juin dernier (2 rue Patrick-Baudry), il est désormais caviste en partenariat avec Intercaves. « J'essaye de dynamiser l'espace en organisant des soirées privées tous les deuxièmes mercredis du mois », explique l'œnologue qui, pour l'arrivée du beaujolais nouveau, a choisi d'ouvrir ce temps de dégustation au public dès 18 heures ce soir. Le duo acoustique Just un peu de rive gauche, formé par Marielle Gazelle (voix, piano) et Karl Akira à la voix, en profitera pour offrir sa déambulation musicale dans les lieux mythiques de Paris, côté rive gauche en reprenant des chansons de Guy Béart, Georges Brassens, Yves Simon mais aussi Gérard Manset, Alain Sou-

Karl Akira, Marielle Gazelle et Fabrice Robineau.

PHOTO SANDRA BALIAN

Un Classico Merpins Châteaubernard

MERPINS En 2e division, l'équipe 2 de tennis de table a reçu la solide formation de Chazelles. Sous l'impulsion du capitaine Antoine Lasson, auteur d'un sans-faute, les locaux se sont imposés 9-5. À noter les victoires de Jonathan Combaud (performance), Xavier Bonnet et Jean-Louis Personnic. Tout aussi motivée mais en panne d'efficacité, l'équipe 2 s'est inclinée face à Montmoreau sur le même score malgré la bonne prestation en double du tandem présidentiel. Les victoires sont à mettre au crédit de Philippe Lamy, Jacky Fradet et du capitaine Olivier Jacquot. Court déplacement pour les équipiers de la D3 pour le Classico chez les voisins de Châteaubernard. Handicapés par des absences imprévues, les locaux se sont faits croquer par leurs hôtes 14-0. Le manque d'expérience s'est payé au prix fort mais dans un très bon esprit. Les prochaines rencontres auront lieu demain.

Des jouets par centaines

CHÂTEAUBERNARD La salle des fêtes sera dédiée tout entière aux jouets ce week-end. La bourse organisée par l'Association des parents d'élèves des Pierrières réserve demain (de 16 heures à 18 h 30) et samedi (de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures) au dépôt des jouets. Les emplettes seront possibles dimanche, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Les jouets invendus ainsi que les bénéfices des ventes pourront être retirés vendredi 24 novembre, de 15 h 30 à 18 heures, dans le local de l'APE (école Pablo-Picasso).